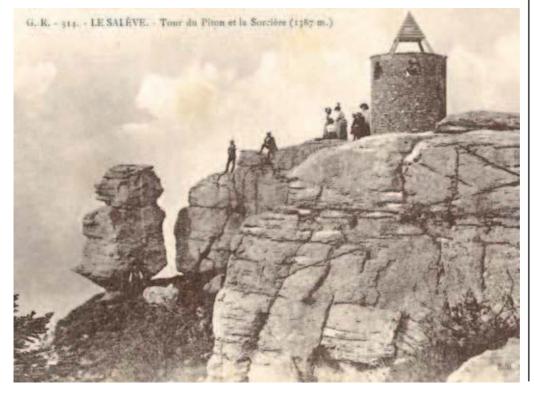
rattachement à la Suisse fut menée dont il fut l'âme. Les intérêts de sa famille et ses biens se situaient aussi bien en Faucigny qu'en Genevois et à Carouge, où son frère Joachim Bastian (1769-1832) résidait en 1813, et c'est en partie par crainte d'éventuelles expropriations de ses nombreux biens qu'il se plaça à la tête d'un courant libéral qui pensait que la meilleure solution pour la Savoie du Nord était le rattachement à la Suisse. Par ailleurs, outre l'importance de ses biens, il disposait de liens familiaux conséquents ; ses quatre filles et son fils mariés entre 1806 et 1815 lui avaient permis de tisser des liens de sang avec les notables régionaux tels les de Pelly de Desingy, les de Gavand de Sales, les Armand de Rumilly, les Dupraz de Challonges et les Jaquemard de Carouge alors que la branche bonnevillienne de la famille en avait fait autant si ce n'est plus dans la basse vallée de l'Arve¹⁷. Assuré de nombreux soutiens liés au réseau d'intérêts économiques et familiaux qu'il avait tissé, en juin 1814, sitôt après la signature du premier traité de Paris (30 mai 1814) qui remettait la Savoie du Nord au régime sarde et le reste de la Savoie à la France, il lança une campagne de pétitions réclamant l'annexion de l'ancien Département du Léman à la Confédération helvétique et prévoyant de faire de Genève la capitale de la nouvelle entité politique. Il lutta, mais en vain, pour que tout le Département du Léman devienne canton suisse, notamment en prenant contact avec le général Ferdinand von Bubna et en rédigeant l'adresse du 15 juin 1814 demandant le rattachement à la Suisse du Chablais, du Faucigny et du Genevois, pétition qu'il parvint à faire signer par 581 notables et grands électeurs des arrondissements de Genève, Thonon et Annemasse, utilisant ses réseaux familiaux à cet effet. Son petit-cousin, l'avocat Claude Clément Bastian-Muffat-Saint-Amour (1773-1856) de Bonneville, le seconda comme nous l'avons déjà noté en mobilisant les notables de sa région et fit élire deux des trois délégués qui portèrent, avec Claude-François Bastian à



Ce portrait exécuté vers 1790 reflète la forte personnalité de Claude-François Bastian-Chaumontet (1764-1835), notaire et figure politique du Genevois. Source : Nicolas 2003, document 115, hors texte.



Au sommet du Salève, dominant Genève, la tour des Pitons connue comme « tour Bastian » construite vers 1820 par Claude-François Bastian (1764-1838), pour disait la rumeur, « pouvoir contempler ses propriétés » du Genevois au nombre de 37 fermes et quatre châteaux.

17 - Marie-Josephine (1783-1851) épousa le 8 mai 1806, noble Joseph Marie de Gavand (1778-1831) du village de Sales près de Rumilly, et Antoinette (1787-), le 4 octobre 1812, François Jaquemard (1781-) de Carouge, percepteur du canton de Frangy en 1814; Justine (- < 1843) épousa en 1815 le notaire Eugène-Albert Armand, exerçant à Sales, dont le père Joseph Marie Rose Armand (1754-1821) de Rumilly avait été avocat au Sénat de Savoie; Jeanne-Françoise fut l'épouse en 1811 du notaire Joseph Antoine Dupraz, fils du notaire Joseph Dupraz (1769-1807), installé à Challonges dont il devint maire, surnommé « le jacobin », qui fit aussi de bonnes affaires avec les biens nationaux (Cf site web Famille Dupraz) et céda à Claude-François Bastian, le couvent de Bonlieu et la cure de Sallenôves acquis pendant la Révolution.